



# Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

[CODE RNCP29733](#)

## **Présentation et Objectifs**

La législation française et européenne impose de nouvelles normes environnementales dans l'usage des pesticides. Les collectivités ainsi que les entreprises privées ou les bureaux d'étude prennent en compte des méthodes alternatives de gestion des aménagements paysagers, de conception et d'entretien dans une optique de développement durable tout en respectant la charte pour l'environnement et les objectifs de maintien et de préservation de la biodiversité mis en oeuvre depuis la convention initiale de Rio (1992). Ce projet est destiné à former des futurs cadres positionnés entre l'ingénieur et le technicien dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la gestion des aménagements paysagers privés ou publics, à proposer des méthodes alternatives de gestion et d'entretien.

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique, etc.
- dans la conception et la mise en oeuvre de politiques de gestion
  - \* conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements.
  - \* application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement
  - \* analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations.

Les apprentis sont formés à l'analyse, la conception et la gestion des aménagements paysagers, urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion raisonnée au sein des collectivités ou des structures privées, dans la perspective du développement durable et du maintien de la biodiversité.

## **Prérequis/Conditions d'admission**

- Etre titulaire d'un DEUG/2e année de licence, DUT, BTS, BTSA ou DEUST
- Dépôt du dossier sur l'application en ligne de l'UGA
- Admissibilité sur dossier et entretien
- Recherche d'une entreprise d'accueil pour l'apprentissage à effectuer dès que possible
- Admission définitive après signature du contrat d'apprentissage



# Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

## **Programme détaillé**

### **UE Analyse du paysage et biodiversité 90h - 9 crédits**

Compétences visées

Appréhender et analyser et le contexte social, environnemental et historique dans lequel se trouve un aménagement.

### **UE Périphérie professionnelle 130h - 12 crédits**

Compétences visées

Communiquer auprès de clients, de partenaires, de décideurs en utilisant des outils informatiques, des techniques de communication dans le respect de la législation du paysage et des marchés publics.

### **UE Gestion durable des espaces végétalisés 180h - 15 crédits**

Compétences visées

Conduire des opérations de gestion et de maintenance du végétal et des infrastructures.

### **UE Mission en entreprise 15 crédits**

Descriptif

Mise en œuvre des compétences professionnelles vues précédemment.

### **UE Projet Tuteuré 80h – 9 crédits**

Descriptif

L'objectif des projets tuteurés est de mettre les étudiants en situation professionnelle : élaboration d'une problématique avec l'étude d'un contexte et proposition de solutions cohérentes.

Le but est de développer le travail en équipe, l'autonomie, la rédaction d'un document synthétique et sa présentation orale. Ce projet permet, entre autres, de développer les capacités professionnelles suivantes :

- Prendre en compte les éléments de contextes géographique, historique, social, économique et culturel du site
- Prendre en compte les caractéristiques écologiques du site en vue des décisions d'action et de gestion
- Mobiliser les instruments réglementaires s'appliquant au site
- Recueillir et analyser la demande du commanditaire, des usagers
- Communiquer et justifier une proposition et son coût estimatif

D'une durée de 80h, le déroulement est le suivant : présentation de la problématique aux tuteurs pédagogiques accompagnant le projet en janvier, étude, rencontre et recherche en mars et, enfin, rédaction du document et soutenance orale en mai.

Le projet tuteuré fait l'objet d'une note sur le document écrit et une autre pour la soutenance pour un total de 9 ECTS.



# Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

## ***Secteurs d'activité***

Les métiers visés s'exercent :

- Dans des bureaux d'étude : conseiller-assistant du chef de projet (architecte paysagiste), chargé de l'analyse du site, de la validation du projet (faisabilité technique, économique et rationalité de l'entretien), élaboration de plan de gestion et de calendriers annuel d'entretien
- Dans des collectivités territoriales (85 000 emplois actuels dans le secteur espaces verts) : adjoint d'un chef de service, ingénieur, chargé de la validation de projets conçus par un bureau d'étude (en régie ou en marché), de la conception de plans de gestions, de la mise en oeuvre et du suivi de l'entretien (en régie ou en marché)
- Dans des entreprises de paysage (85 000 emplois actuels, source : UNEP 2011) : cadres en services administratifs répondant à des appels d'offre ; chefs de chantiers, conducteurs de travaux dirigeant sur le terrain des opérations de maintenance d'espaces paysagers

## ***Partenariat***

Lycée horticole Grenoble Saint-Ismier

## ***Lieux de formation***

Campus Université Grenoble Alpes à Saint-Martin d'Hères

Lycée Horticole à Saint-Ismier

## ***Rythme et durée de la formation***

553 heures

Voir calendrier joint

## ***Coût de la formation***

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise. Pas de reste à charges pour les entreprises du privé avec coût décret de 8300€

Employeur Fonction publique d'Etat : coût de 5600€ (selon la grille forfaitaire par niveaux du ministère, fourchette basse).

Employeur Fonction publique Hospitalière : coût de 4150€ (relatif à 50% du coût décret)

Employeur Fonction publique Territoriale : coût de 7400€ (montant pris en charge à 100% par le CNFPT).

La prise en charge financière par le CNFPT sera soumise à un **accord préalable de financement**, délivré à la collectivité, qui devra intervenir avant la signature du contrat de l'apprenti (le numéro de cet accord préalable devra figurer dans la convention de formation).

Si pas d'accord, coût CNFPT appliqué à la Collectivité.



## **Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité**

### ***Accessibilité aux personnes en situation de handicap :***

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec une adaptation possible du rythme pédagogique et des modalités d'évaluation.

Référent handicap de l'UFR de Chimie Biologie : Sylvie CANAVESIO

[sylvie.canavesio@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sylvie.canavesio@univ-grenoble-alpes.fr)

Au sein de l'UGA, [un service](#) dédié existe afin d'aménager les études et d'accompagner dans la vie étudiante.

Référent handicap de l'UGA : Bénédicte GALLIOZ - [accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr)

Référent handicap du CFA : Claudia ARAUJO - [claudia.araujo@formasup-ida.com](mailto:claudia.araujo@formasup-ida.com)

### ***Modalités d'Evaluation :***

Contrôle continu.

Rapport écrit et soutenance orale

### ***Modalités d'enseignement :***

Présentiel

### ***Moyens Pédagogiques :***

L'apprenti est co-responsable et co-constructeur de son apprentissage

Référent pédagogique pour chaque apprenti

Retours d'alternance à chaque retour en période de formation

### ***Contacts :***

**Le Centre de Formation d'Apprentis Formasup Isère Drôme Ardèche assure le bon déroulement, le suivi réglementaire et administratif des contrats d'apprentissage en collaboration avec l'UGA .** [La gestionnaire de FORMASUP IDA est Claudia ARAUJO \[claudia.araujo@formasup-ida.com\]\(mailto:claudia.araujo@formasup-ida.com\)](#)

**CFA FormaSup Isère Drôme Ardèche** - Téléphone : 04 76 84 56 52 - Email : [info@formasup-ida.com](mailto:info@formasup-ida.com)

**Site de formation UGA** Campus de Saint-Martin d'Hères, Bâtiment C de Biologie, 2231 rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères

**Service Apprentissage DFCA – UGA**, Bâtiment Pierre Mendès France, 151 rue des Universités, 38400 Saint-Martin d'Hères – Téléphone : 04 57 04 11 90 - Email : [fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr)